



**Association de Marins et
Marins Anciens Combattants Cannes Pays de
Lérins
Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand**



BULLETIN D'INFORMATION N°02/2020

Cannes, le 04 février 2020

Activités passées :

Mois	Jour	Date	Heure	Lieu - Objet	
Janvier	Ven	10	14h30	Vœux de UNC de Cannes – Michel Georgel Salle événementielle	
	Ven	10	18h	Présentation des Vœux du Maire de Mougins Scène 55	
	Sam	11	11h	Présentation des Vœux du Maire de Peymeinade Salle Daudet	
	Ven	17	18h	Présentation des Vœux du Maire de Mandelieu Centre Expo Congrès	
	Sam	18	11h	Présentation des Vœux du Maire de Cannes Rotonde Palais festival	
	Sam	18	08h	Forum des métiers au lycée Stanislas de Cannes	
	Dim	19	15h30	Présentation des Vœux du Maire du Cannet La Palestre	
	Dim	19	9h	AG Médaille Militaire de Grasse – Bernard Porre	
	Mer	23	10h00	Conférence armée et Forum au lycée Tocqueville de Grasse	
	Sam	25	15h30	Présentation des Vœux AMMAC de Grasse et AAPMM	
	Sam	25	16h	AG UNP Cannes – Maison du Combattant Mougins - J-P Tauvel	
	Dim	26	10h	AG AGASM Pégase La Rascasse Nice – Jean-Louis Trani	
	Dim	26	14h	Visite du président National de la SNSM sur la station de Cannes	
	Lun	27	15h	AG UNC Mandelieu – J-C Dupont	
	Lun	27	18h	Vœux du Maire de Cannes aux présidents d'associations patriotiques	
	Mar	28	14h	Réunion de bureau AMMAC – Salle association Port de Mandelieu	
	Jeu	30	18h30	Présentation des Vœux du Maire de Théoule Espace Culturel	
	Février	Sam	1	10h	AG UNC Théoule-sur-Mer Salle des fêtes – Michel Raymondie
		Sam	1	10h	AG AMMAC d'Antibes Maison des associations-Lucien Letellier
Mar		4	16h00	Pot de l'amitié de l'AMMAC Cannes	

Prévisions d'activités :

Mois	Jour	Date	Heure	Lieu - Objet
Février	Sam	8	09h	Forum des Métiers de la Défense Lycée Hutinel
	Sam	8	15h	AG UNC du Cannet Salle « Bel Aube » - Freddy Drieux
	Dim	9	10h	AG AALE – Dominique Griseri
	Ven	14	13h	Forum des Métiers au Lycée Pierre et Marie Curie à Menton
	Sam	15	09h	Forum Job d'été à la Gare Maritime de Cannes
	Sam	15	15h	AG ACPE-UNC Denis Chalumeau
	Dim	16	10h	AG AMMAC Cannes – Salle 1901 Maison des associations
	Mer	19	08h	Journée JDC à la caserne Filley
	Sam	22	10h	AG UNC de Cannes Adosom av Windsor Cannes– Michel Georgel
	Dim	23	10h	AG AMMAC Villefranche sur Mer – Alain Duban

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site :** ammac06.com

Adresse du courrier : Les Bureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président :** 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



	Mar	25	14h	Réunion de bureau AMMAC – Salle association Port de Mandelieu
Mars	Mar	3	16h	Pot de l'amitié de l'AMMAC Cannes
	Sam	7	10h	AG ACM Mougins – Pierre Morandi
	Sam	7	10h	AG ASOR – Philippe Teton
	Dim	8	10h	AG AMMAC Gap – Robert Boutin
	Sam	14	15h30	AG Combattants Franco Arménien – Jean Gazzarosian
	Dim	15	10h	AG AMMAC Nice La Rascasse – Claude Bridon
	Sam	21	10h	AG AMMAC de Menton – Désiré Enard
	Dim	22	10h	AG AMMAC du Cros de Cagnes – Jean-Jacques Don Marino
	Sam	28		AG FAMMAC Paris
	Dim	29		AG FAMMAC Paris
	Mar	31	14h	Réunion de bureau AMMAC – Salle association Port de Mandelieu
				En attente de date
				AG AMMAC de Golfe-Juan Vallauris – Dominique Bee
				AG AMMAC de Grasse - Jean Marchay
				AG AMMAC Tourette Levins
				AG Amis Musée Marine de Grasse – Francois Millions Rousseau

<https://ammac06.com/index.php/evenements-et-presse/agenda/>

Activités passées :

Présentation des Vœux des Maires :

Vendredi 10 janvier 18h30 à la scène 55: Maire de Mougins

Samedi 11 janvier 11h à la salle Daudet : Maire de Peymeinade

Vendredi 17 janvier 18h au centre Expo Congrès : Maire de Mandelieu

Samedi 18 janvier 11h à la Rotonde Lérins - Palais des Festival et des Congrès : Marie de Cannes

Dimanche 19 janvier 15h30 à la Palestre : Maire du Cannet

Jeudi 30 janvier 18h30 à l'espace culturel : Maire de Théoule-sur-Mer

Le mardi 14 janvier 2020 : Enregistrement d'une émission de radio à la RCF de l'Évêché à Nice.

Radio chrétienne francophone, également connue sous le sigle RCF, est un réseau de radios chrétiennes de langue française créé en 1986 et dont le siège national est à Lyon. Ce réseau est constitué de nombreuses stations de radio locales ayant chacune plusieurs fréquences FM à disposition

L'émission de solidarité animée par Yves Sendra, faisait l'objet de rencontre avec les acteurs du monde de la solidarité sur la côte d'Azur. Il m'a invité pour parler des actions nationales (l'AEAMMAC et ADOSM), liées à l'AMMAC et la FAMMAC, ainsi que les actions de solidarités locales avec les yachts du Cœur et la SNSM. Voici le lien vers l'émission Solidarités consacrée à l'AMMAC de Cannes, Pays de Lérins

<http://rcf.fr/actualite/social/l-ammac-amicale-des-marins-et-des-marins-anciens-combattants?unqp=69bcb73463a98f56c640dc39bb6ddee5#.XimnLGr4w0k.email>

Le dimanche 19 janvier 2020 : AG de la 98^{ème} section de Grasse.

Le 13 décembre 2019, conformément aux dispositions du règlement intérieur, les adhérents de la 15^{ème} section de la médaille militaire de CANNES ont été régulièrement convoqués en assemblée générale extraordinaire par le président de l'UD 06 et Monaco de la SNEMM au motif que, suite au décès de leur président, la section n'avait plus de bureau pour assurer la continuité de son bon fonctionnement. En conséquence, outre l'approbation de la

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site :** ammac06.com

Adresse du courrier : Les Bureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président :** 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins

Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



gestion financière de l'année 2019, l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire avait pour but d'évoquer le devenir de la 15^{ème} section selon les options exposées par le président de l'UD 06 et Monaco.

En réponse, à l'unanimité les adhérents présents ont approuvé la fusion avec la 98^{ème} section de GRASSE, la nouvelle appellation de la 98^{ème} section et la conservation de leur drapeau.

Assemblée générale extraordinaire : Pour faire suite à la procédure citée en préambule, le 16 décembre 2019, en conformité avec le règlement intérieur, les adhérents de la 98^{ème} section de GRASSE et communes environnantes ont été régulièrement convoqués en assemblée générale extraordinaire pour répondre à plusieurs questions relatives à l'acceptation ou au refus de la fusion votée par les sociétaires de la 15^{ème} section de CANNES.

Les personnalités suivantes étaient présentes :

- Monsieur Ali AMRANE, adjoint au maire de GRASSE, délégué au monde des anciens combattants et patriotique.
- Madame Monique GARRIOU, adjointe au maire du CANNET, représentant le maire du CANNET et Madame Michèle TABAROT, députée de la 9^{ème} circonscription des Alpes Maritimes.
- Le colonel Jean-Pierre FRANCHI représentant le délégué militaire départemental des Alpes Maritimes.
- Monsieur Gérard MATELOT, président de l'UD 06 et Monaco.

Le quorum requis par le règlement intérieur étant respecté (majorité des sociétaires, soit 35), le président a ouvert la séance. Rappel des effectifs de la section:

- Effectif de la section pouvant voter (membres à jour de leur cotisation) : 69
- Effectif des membres présents pouvant voter : 21
- Effectif des membres représentés par pouvoir : 32
- Effectif des membres présents ou représentés votants : 53
- Majorité qualifiée 2/3 des votants (article R 16 - règlement intérieur) : 35

Le vote en assemblée générale extraordinaire devant avoir lieu à bulletin secret, le président a proposé qu'il soit réalisé à main levée. A l'unanimité les membres présents ou représentés ont accepté la proposition.

Les décisions suivantes ont été approuvées à l'unanimité des votants :

- Approbation de la fusion avec la 15^{ème} section de CANNES.
- Approbation de la dénomination "**98^{ème} section Pays de GRASSE - CANNES Pays de Lérins**".
- La conservation des drapeaux de la 15^{ème} section de CANNES par la 98^{ème} section de GRASSE avec ses trois porte-drapeaux, messieurs **Guy LEJEUNE**, **Henri GRANGER** et **Adrien PESCIA** qui représenteront l'ancienne section aux cérémonies officielles et patriotiques de CANNES - Pays de Lérins. Par ailleurs, sur proposition de monsieur **Guy LEJEUNE**, il a été accepté que madame **Rachel SUMMER** soit porte-drapeau suppléant.
- Approbation de la candidature de **Jean-Yves ROGER**, membre titulaire de 15^{ème} section de CANNES, en qualité de président délégué pour le secteur de CANNES - Pays de Lérins. Ce sociétaire, qui est par ailleurs président de l'Association des marins et marins anciens combattants pour la même zone géographique, sera chargé de la gestion des porte-drapeaux et des relations auprès des communes concernées. Cette décision correspond en outre aux vœux des élus locaux.

Samedi 25 janvier 2020 : Présentation des vœux de l'AMMAC de Grasse et l'AAPMM.

Le président de l'AMMAC de Grasse, Jean Marchay et le président de l'AAPMM (association des anciens de la PMM), Richard Boué, ont présenté les vœux à l'ensemble des adhérents, des jeunes de la PMM de Grasse avec leur chef de centre et encadrants, les parents des stagiaires et les invités. Ali Amrane, adjoint au maire de Grasse le représenté à cette occasion. Le lien entre les anciens et les jeunes de la PMM ont été apprécié.

Samedi 25 janvier 2020 : AG de UNP de Cannes et environs.

Dernière AG pour notre ami Jean-Claude Tauvel qui va partir prochainement de la Région. C'est Richard qui a été élu le nouveau président de cette amicale.

Bienvenue au nouveau président.



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Dimanche 26 janvier : AG de l'AGASM Pégase.

L'amiral Dominique Salle, le président national de l'AGASM, et Robert Boutin, notre délégué régional, étaient présents à cette AG. Le CF Olivier Troy de la DRIMM y était aussi présent.

Activités à venir :

Date des remises de Brevets PMM session 2019-2020 :

- Samedi 23 mai 2020 : PMM Antibes
- Jeudi 04 juin 2020 : PMM Nice
- Samedi 6 juin 2020 : PMM Grasse
- Samedi 20 juin PMM Cannes

Dimanche 16 Février 2020 dès 09H30 à la Maison des Associations, 9 rue Louis Braille à CANNES.

L'assemblée générale de notre amicale se déroulera à 10h00 en présence des élus, des autorités militaires et des invités. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié vers 11h45, puis d'un repas au restaurant le « Caveau 30 » à Cannes pour ceux qui auront réservés (dernier délai, 1er Février 2020).

ORDRE DU JOUR

- 1- Accueil des Autorités civiles et militaires
- 2- Allocution du président
- 3-- Minute de silence pour nos disparus
- 4- Rapport d'activités du Secrétaire
- 5- Rapport du Trésorier
- 6- Rapport du vérificateur aux comptes
- 7- Approbation des comptes, du rapport d'activités
- 8- Rapport de l'AEAMMAC
- 9- Composition du bureau
- 10- Allocution des Autorités civiles et militaires
- 11- Remise de distinctions de la FAMMAC

En application des statuts, ne seront délibérées au cours de l'Assemblée Générale que les questions portées à l'ordre du jour.

Le prix de la cotisation 2020 est à **25** Euros pour les membres actifs et sympathisants, **40** euros pour les couples, **15** euros pour veuves et veufs de marins.

Le paiement des cotisations 2020, des cotisations en retard 2019, la remise du timbre FAMMAC 2020 et le décompte des membres présents (et des pouvoirs) se feront de 09h30 à 10h00 (QUORUM des membres actifs). Vous avez la possibilité de faire parvenir votre règlement par courrier au trésorier, **Monsieur Jean-Claude DESAILLOUD-ROSEREN , Les Cèdres , 57 Allée des Troènes 06370 MOUANS SARTOUX .**

Vous avez reçu les feuillets détachables avec :

- Un bulletin de pouvoir à un membre actif si vous ne pouvez être présent lors de l'assemblée générale.
- Un bulletin de réservation pour le repas au restaurant « Le Caveau 30 » à Cannes

Les pouvoirs doivent parvenir au secrétaire général (Bruno MIGNARD, 305 Allée des Clubs, **06210 Mandelieu la Napoule**) et la participation au repas de l'AG avec le règlement de 35 € par convive, au trésorier **Monsieur Jean-Claude DESAILLOUD-ROSEREN , Les Cèdres , 57 Allée des Troènes 06370 MOUANS SARTOUX;**

Élection des administrateurs de l'AEAMMAC en 2020 :

Suite au courrier de la FAMMAC du 10 janvier 2020, relatif à l'élection des administrateurs AEAMMAC. C'est actuellement Freddy Drieux qui est le mandataire AEAMMAC de notre Amicale. Nous le remercions pour son engagement. Nous enverrons le renouvellement de Freddy suivant la circulaire, Le vote aura lieu jusqu'au 23 février 2020 inclus. Les élections seront validées par l'AG du mois de Mars 2020.

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site :** ammac06.com

Adresse du courrier : Les Bureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président :** 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins

Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Élection des délégués régionaux de la FAMMAC en 2020 :

Suite au courrier de la FAMMAC du 18 décembre 2019, relatif à l'élection des délégués régionaux, nous enverrons le PV d'élection pour élire notre délégué régional, Monsieur Robert Boutin.

Nous suivrons la procédure décrite dans le courrier cité.

Le résultat des élections organisées au sein des associations et des amicales sera adressé par courriel à la FAMMAC avant le 20 février 2020.

Attributions des délégués régionaux de la FAMMAC

- Qu'ils soient administrateurs ou uniquement délégués régionaux, les délégués régionaux sont les représentants officiels du président de la fédération auprès des autorités civiles et militaires et des élus de leur région, et doivent faire état de leur qualité de délégué de la F.A.M.M.A.C. et de leurs titres, dans les communiqués devant paraître dans la presse à l'occasion de manifestations où ils représentent la Fédération. Ils reçoivent, à cet effet, une carte les accréditant.
- Ils maintiennent un Contact étroit entre le bureau fédéral, les délégués départementaux de leur région et les présidents d'associations isolées, afin de coordonner leurs actions.
- Ils règlent, sur le plan local, en liaison, le cas échéant, avec les délégués départementaux, toutes les questions qui peuvent l'être et soumettent au conseil d'administration de la Fédération celles qu'ils estiment sortir de leurs attributions.
- Ils s'informent réciproquement de leurs actions et les coordonnent si nécessaire.
- En l'absence de délégués départementaux, ils recherchent les possibilités de création de nouvelles associations, sous réserve qu'il n'y ait pas plus d'une association affiliée à la F.A.M.M.A.C. par commune.
- Ils peuvent organiser les années où il n'y a pas de congrès fédéral, des congrès régionaux qu'ils président si aucune autre autorité de la Fédération n'est désignée à cet effet.
- A l'occasion de l'élection des délégués régionaux, ils peuvent être désignés par la Fédération pour organiser, dans leur région, le vote des associations de leur ressort.
- Ils émettent un avis en dernier ressort avant transmission au bureau fédéral des demandes d'affiliation d'associations qui leur sont présentées par les délégués départementaux.
- Ils établissent pour les délégués départementaux, les présidents d'associations ou toute autre personne qu'ils estiment méritante, des états de proposition pour l'attribution de distinctions ou de récompenses qu'ils adressent, avec leur avis motivé, à la commission des récompenses de la Fédération.
- S'ils ne sont pas administrateurs, ils peuvent être conviés à assister aux réunions du conseil d'administration de la Fédération, avec voix consultative.
- Chaque délégué régional signe lors de sa prise de fonction la charte de la F.A.M.M.A.C dont le texte est en annexe G de l'instruction citée en référence.

Le samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020 : AG de la FAMMAC

Dans le courrier du 14 décembre 2019, notre délégué régional Robert Boutin, nous a informé que la cérémonie du dépôt de gerbe FAMMAC et ravivage de la Flamme seront procédés par le président fédéral accompagné des délégués régionaux des PACA Est et PACA Ouest le samedi 16 mars 2019.

Particulièrement pour la région PACA Est/Ouest, le trajet aller-retour, sur la base de la 2ème classe sera prise en charge par la FAMMAC pour le président et le porte-drapeau de l'amicale représenté, de même que le repas du soir, l'hébergement de nuit et le repas de cohésion du dimanche midi.

Voici le programme théorique (les horaires seront confirmés lors de la convocation de l'AG FAMMAC 2020).

Le samedi 28 mars 2020 à 15h15 : Messe du souvenir à la chapelle Saint Louis de l'école Militaire. L'office sera célébré à la Chapelle Saint-Louis de l'École Militaire.

Le rassemblement se fera à 15h00 devant la Chapelle.

En présence des autorités officielles, le président fédéral déposera une gerbe devant la plaque commémorant le sacrifice des marins et de tous les personnels de la marine marchande, morts pour la France.

17h15 : Rassemblement et mise en place des drapeaux et des délégations dans le hall d'honneur.

17h20 : Arrivée du ministre délégué en charge des transports, de la mer et de la pêche : Dépôt de gerbes.

Cérémonie avec dépôt de gerbe et ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins

Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Cette cérémonie sera placée sous l'autorité et selon le protocole établi par le Comité de la Flamme. D'autres associations « non marine » sont généralement associées à la manifestation FAMMAC. Il est important que la tenue des représentants de la FAMMAC, qu'ils soient en uniforme ou en tenue civile, soit impeccable (le port du bonnet de marin notamment est proscrit)

17h45/18h00 : Rassemblement devant l'entrée du passage souterrain musoir "Friedland", avenue des Champs-Élysées.

18h10 : Mise en place sous l'Arc de Triomphe terminée.

18h20 : Arrivée des personnalités officielles.

18h30 : Dépôt de gerbe FAMMAC et ravivage de la Flamme par le président fédéral accompagné des délégués régionaux des PACA Est et PACA Ouest.

Dislocation du dispositif à l'issue de la cérémonie.

A l'issue de la cérémonie à l'Arc de Triomphe les personnes auront le choix de faire un dîner à leur convenance.

Le dimanche 29 mars 2020 : ASSEMBLEE GENERALE DE LA FAMMAC

L'assemblée générale et le déjeuner de cohésion qui suivra se tiendront A L'ECOLE MILITAIRE à Paris 7ème.

L'Assemblée Générale se tiendra dans l'amphithéâtre « DES VALLIÈRES » et le repas de cohésion au Cercle Mess de l'École Militaire « La Rotonde ».

Heure maximale de départ de l'École Militaire sera 16h.

09h30 : Ouverture de la séance. Le pointage des amicales sera effectué à l'entrée de la salle de réunion entre 08h30 et 09h30, puis se déroulera l'Assemblée générale de la FAMMAC.

12h30 : Clôture de l'assemblée générale, suivie immédiatement par la réunion du conseil d'administration à l'effet de la désignation des membres du Bureau fédéral.

13h00 : Accueil au cercle mess de l'École Militaire "La Rotonde" : apéritif et repas de cohésion.

Le dimanche 12 avril 2020 :

75ème anniversaire des combats de l'Authion au Mausolée de l'Escarène organisé par l'AMMAC de Tourette Lévins.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en avril 1945, le massif de l'Authion est défendu par la 34e Division allemande et des troupes de montagne retranchées dans un réseau de fortifications sur une série de buttes : le fort de la Forca, la redoute des Trois-Communes, l'ouvrage de Plan-Caval et le fort de Mille Fourches.

En Avril 1945, une bataille se déroula sur le site de l'AUTHION : C'était l'opération « CANARD »

Le 10 avril 1945, les unités françaises de la 1re division française libre (DFL), en particulier le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique (BIMP) et les éléments mécanisés du 1er régiment de fusiliers marins, soutenus par l'artillerie et l'aviation, lancent l'assaut sur les positions allemandes par le sud. Après des combats difficiles, le fort de Mille Fourches tombe le 11 avril 1945, suivi du fort de la Forca et de l'ouvrage de Plan-Caval. Le 12 avril, enfin, la redoute des Trois-Communes est pris d'assaut par un char soutenu par cinq soldats volontaires. Au terme d'une ascension périlleuse, le caporal Césaire Le Mercier, un Breton appartenant au 1er bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, pénètre seul dans l'ouvrage et en ressort avec 38 prisonniers. L'ensemble du front allemand s'effondre le 24 avril 1945.

Plusieurs centaines de soldats des deux camps ont laissé leur vie dans cette bataille (273 tués et 644 blessés), l'une des dernières sur le territoire français, qui ouvre le chemin des crêtes italiennes et permet aux troupes françaises de poursuivre vers le Piémont conformément aux ordres du général de Gaulle.

Ce mausolée a été érigé à l'endroit même où furent inhumés 262 combattants appartenant à la 1ère division française libre D.F.L. tombés en 1945 dans les durs combats du massif de l'Authion.

86 d'entre eux dont les corps n'ont pas été réclamés par leur famille reposent autour de cette crypte.

En partie supérieure, vous pouvez lire la liste des noms des corps restitués avec initiale du prénom, classée par ordre alphabétique sur les plaques de bronze.

Dans la crypte ouverte, 86 cases sont fermées par une plaque de bronze avec nom et prénom, sur cinq niveaux (un seul inconnu).

Ce mausolée a été inauguré par le Général de Gaulle président de la République le 23 octobre 1960



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Il a fait suite au monument provisoire inauguré par le Général de Gaulle le 12 septembre 1948.
"Aux Morts glorieux de la 1ère D F L à l'Authion"

Les jeudi 4 juin et vendredi 5 juin 2020 :

75ème anniversaire des combats de l'Authion : programme à définir sur 2 jours

Le Samedi 20 et dimanche 21 juin 2020 :

Projet d'exposition de maquettes statique et dynamique sur la salle Olympie de Mandelieu
Un courrier a été envoyé au Maire de Mandelieu pour présenter le projet le 13 décembre dernier.
Le 7 février une réunion aura lieu avec la directrice des services pour présenter le dossier.

Prévision des journées JSP de l'année 2020:

- Samedi 4 avril 2020,
- Samedi 23 mai 2020,
- Samedi 27 juin 2020,
- Samedi 10 octobre 2020,
- Samedi 7 novembre 2020.

Prévision d'escale sur les Alpes-Maritimes :

- 20 AU 23 MARS/NICE/PHM EV JACOBET
- 03 AU 04 AVRIL/MONACO/GOELETTE BELLE POULE
- 04 AU 06 AVRIL/NICE/GOELETTE BELLE POULE
- 16 AU 19 AVRIL/NICE/BHO BEAUTEMPS BEAUPRE
- 08 MAI/MANDELIEU LA NAPOULE/CMT LYRE
- 04 AU 05 JUILLET/MENTON/A DEFINIR
- 13 AU 15 JUILLET/ANTIBES/TYPE CMT A DEFINIR
- 14 JUILLET/NICE/A DEFINIR
- 14 JUILLET/MENTON/A DEFINIR
- 07 AU 09 AOUT/NICE/FLF SURCOUF
- 07 AU 09 AOUT/ANTIBES/TYPE CMT A DEFINIR
- 24 AOUT/ CANNES/A DEFINIR
- 28 AOUT/NICE/A DEFINIR
- 05 AU 07 SEPTEMBRE/BEAULIEU SUR MER/BBPD ACHERON
- 27 SEPTEMBRE/MENTON/A DEFINIR
- 19 NOVEMBRE/MONACO/A DEFINIR
- DECEMBRE/CANNES/FANIONS PMM/A DEFINIR

Le Dimanche 28 juin 2020 : Fête de la Marine à Cannes

L'Eglise Notre Dame de Bon Voyage

9h00 Cérémonie religieuse (Bénédiction) de l'AMMAC à l'église Notre Dame de Bon Voyage
9h20 Formation du défilé en direction de l'embarcadere des Iles de Lérins

II Baie de Cannes

10h00 Appareillage du bâtiment de la Compagnie Trans Côte-d'Azur, Quai du départ pour les îles
10h15 Cérémonial de « LANCEMENT DE GERBES » avec bénédiction des vedettes SNSM et autres bateaux présents
10h30 Accostage au Quai Laubeuf
Formation du défilé en direction de la stèle des Marins

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site** : ammac06.com

Adresse du courrier : Les Bureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président** : 06 12 78 31 74



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



III Stèle des Marins Esplanade Leclerc

11h00 CÉRÉMONIE « HOMMAGE »

Cérémonial « LEVER DES COULEURS »

Cérémonial de « Dépôt de Gerbes »

Hymne National

11h45 Réception

Stèle des Marins, Square des Maréchaux

Vous pouvez déjà réserver cette date pour participer à cette fête.

TOP DÉPART NAVIGATION BELEM 2020

Construit à Nantes en 1896, ce voilier de commerce fréquente les côtes de l'Amérique du Sud et les Antilles. Racheté en 1914 par le Duc de Westminster, il est transformé en yacht de luxe. En 1921, devenu propriété du brasseur irlandais Ernest Guinness, il sillonne les mers du globe sous le nom de Fantôme II. Après la Seconde Guerre mondiale, il part en Italie pour la formation d'apprentis marins. Il retrouve son pavillon français en 1979 et depuis, il continue de naviguer et de faire rêver petits et grands...

<https://www.fondationbelem.com/naviguer/programme-des-navigations-2020>

<https://www.fondationbelem.com/>

<http://3mats.net/histoire-du-belem/>

PROJET DE SYMPOSIUM le 9 et 10 novembre 2020 :

Projet porté par la Commune de MOUGINS, le Souvenir Français de MOUGINS et par l'Union Nationale des Anciens Combattants, le Souvenir Français & la R.O.F Réunion des Officiers Français & l'A.O.H.C.A. Association des Officiers Honoraires de la Côte d'Azur, L'A.M.M.A.C. & la F.A.M.M.A.C Association des Marins & Marins Anciens Combattants.

Organisation du 1er Symposium, portant sur la Mémoire, la Citoyenneté et le civisme. En Région PACA, à MOUGINS, Commune liée à la mémoire de nos aînés, à ceux qui ont donné leur vie pour la patrie. Son Maire Richard Galy, est attaché à perpétuer ce devoir de mémoire. Cette reconnaissance, probablement plus engagée qu'ailleurs, par les enfants des écoles Mouginoises, qui s'impliquent à chaque cérémonie patriotique. Cela est démontré lors des rassemblements commémoratifs où les enfants sont toujours présents et nombreux au monument aux morts, en présence des élus, des anciens combattants et des porte-drapeaux.

Hommage d'un marin à Mandelieu-la-Napoule :

A la mémoire du QM Raphael Ippolito : décédé à l'âge de 22 ans, le 1 mai 2019, une plaque portant son nom sera installée sur la salle des associations du port de Mandelieu.

La direction du port a accepté l'installation de cette plaque et Bruno Mignard, le président de l'AMMAC de Mandelieu-la-Napoule fera un hommage à sa mémoire.

Nous vous informerons de la date d'inauguration de cette plaque.

Informations diverses :

Entraide Marine : L'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine : ADOSM

Traduction dans les faits de l'esprit d'équipage qui anime la communauté des marins, l'Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine (ADOSM) soutient dans l'urgence puis dans la continuité les familles de marins endeuillées ou en difficulté et aide les blessés dans leur reconstruction.

Adaptée aux besoins, cette aide peut prendre la forme de bourses d'études, de prêts, de dons, de conseils, d'écoute.

L'ADOSM-Entraide Marine aide 400 orphelins et plus de 400 familles.

Pour cela elle a besoin de vous !

<http://www.entraidemarine.org/>



Association de Marins et Marins Anciens Combattants Cannes Pays de Lérins Vice-amiral d'escadre BAILLEUX Fernand



Soutien à la SNSM : <https://www.snsm.org/>

Cette année la SNS 262 de la station de Cannes Golfe-Juan a effectué 76 interventions et a assisté 219 personnes. Depuis le début de l'année, déjà 2 interventions.

Félicitations à l'équipage de la station.

Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, votre don pourra vous ouvrir un droit à une réduction fiscale. Je vous conseille de soutenir la station SNSM la plus proche de chez vous. Il y a 6 stations sur le département : Théoule-sur-Mer, Cannes, Antibes, Cros de Cagnes, Nice et Menton.

Projet en cours de réalisation :

Mémoire de marins de Cannes : projet de livre sur l'origine de l'AMMAC avec son l'histoire de 1941 à nos jours sous la direction de Jean-Claude Desailoud.

Nous recherchons à quelle date a été posée la stèle des marins qui se trouve au cimetière du Grand Jas.

Réunion du bureau :

Tous les derniers mardis de chaque mois, en salle des associations du port de Mandelieu-la-Napoule 15h00 à 17h00 avec Bruno Mignard, le président de l'AMMAC de Mandelieu-la-Napoule.

Pot de l'amitié :

Tous les 1ers mardis de chaque mois, en salle du « sous-marin vert » de la maison des associations avenue des Broussailles à Cannes, de 16h00 à 18h00.

L'invitation est permanente pour tout adhérent d'AMMAC de la région.

Rappel :

Les Cotisations pour 2020 seront de 25€ pour une personne, 40€ pour les couples et 15€ pour les veuves de marins auprès de notre trésorier Jean-Claude Desailoud.

Participation aux cérémonies :

Je compte sur votre présence, en fonction de vos disponibilités, sur les différentes cérémonies patriotiques, dans le cadre du devoir de mémoire.

Santé :

- Jean-Claude Lasserre et Jean-Claude Buchet se déplacent toujours difficilement en état stationnaire.
- Philippe Lemarié est en séjour au Pôle Santé Vallauris Golf-Juan, Place Saint Roch 06220 Vallauris.
- Andrée et Germain Labour sont actuellement en chambre 121 à Plein Ciel à Mandelieu.
- Robert et Marie Stricher sont en convalescence chez eux suite à des problèmes de santé

Nous pensons bien à eux et leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous prenons contact par téléphone avec nos adhérents qui ne peuvent pas se déplacer ou malade.

Bon anniversaire à nos adhérents :

Du mois de janvier :

- Messieurs Georges Martin (03/01), Armand Belloco et Philippe Lemarié (08/01), Jean-Pierre Barriaux (12/01), Bruno Mignard (19/01), Jean-Christophe Bridoux (25/01) et Pierre Morandi (31/01).

Nous leur souhaitons un bon anniversaire

Rendez-vous à notre Prochain pot de l'amitié :

Mardi 3 mars 2020, dans la salle de la maison des associations (anciennement école maternelle) située au 1, avenue des Broussailles à Cannes de 15h30 à 18h00,

Jean-Yves ROGER

Président de l'AMMAC Cannes Pays de Lérins

Délégué départemental de la FAMMAC

Siège social : Maison des Associations – 9 rue Louis Braille 06400 Cannes – **Web site :** ammac06.com

Adresse du courrier : Les Bureaux A – 90 avenue Franklin Roosevelt 06110 Le Cannet – **Président :** 06 12 78 31 74